

Genève

Subvention aux HES: un référendum est lancé

Formation Le parlement a validé, vendredi, le contrat de prestation amputé de 2 millions de francs. La Jeunesse socialiste se mobilise.

Léa Frischknecht

Il s'agit vraisemblablement d'une première à Genève. Un référendum a été lancé par la section genevoise des Jeunesses socialistes (JSG) contre un contrat de prestation, a appris la «Tribune de Genève». Il s'agit de celui qui lie l'État et la Haute École spécialisée de Suisse occidentale Genève (HES-SO Genève), voté le 12 décembre par le Grand Conseil.

Une partie de l'hémicycle reproche à l'Exécutif d'avoir retourné sa veste. Étudié par la Commission des finances depuis le début de l'année, le projet de loi pour le contrat de prestation entre la HES-SO Genève et le Canton prévoyait le versement annuel d'une subvention de 35 millions de francs. Mais en juin 2025, «coup de théâtre», selon le rapporteur de majorité MCG François Baertschi: l'Exécutif demande, dans un amendement, de réduire cette enveloppe de 2 millions de francs.

«Flibusterie politique»

Un changement de position lié à la hausse des taxes d'études, décidée en 2024 par le Comité gouvernemental de la HES-SO, soit



Le 1^{er} octobre, des étudiants avaient manifesté contre les coupes budgétaires. Laurent Guiraud

les conseillers d'État romands chargés de la formation. Depuis la rentrée 2025, les étudiants suisses des HES genevoises paient 750 francs par semestre au lieu de 500 francs auparavant (+40%). Pour les élèves étrangers, les frais d'écolage sont passés à 1050 francs, soit une hausse de

110%. Ces augmentations ont été vainement combattues par les étudiants, avec, notamment, une semaine de grève en septembre. Elles devraient rapporter 3 millions de francs à l'institution. «Lorsque nous avons appris ce que la hausse des taxes allait rapporter à la HES-SO Genève, nous

nous sommes dit qu'au vu de la situation budgétaire actuelle, nous pouvions lui demander de renoncer à 2 millions de plus», a justifié la conseillère d'État Anne Hiltbold, vendredi, devant le Grand Conseil.

Pour le député socialiste Grégoire Carasso, il s'agit là d'une «flibusterie politique». «Lors de la première version du projet de loi, le Conseil d'État nous a indiqué que les 3 millions liés à la hausse des taxes serviraient

aux étudiants, notamment pour celles et ceux en situation de précarité. Cinq mois plus tard, sur fond de mesures d'austérité, on leur enlève 2 millions.»

La conseillère d'État chargée du DIP refuse de parler de «coupes» pour la HES-SO. Elle rappelle que l'institution bénéficiera toujours d'un million supplémentaire pour venir en aide à ses élèves en difficulté financière. Si le texte a été refusé en Commission des finances, il a finalement été accepté en plénière par 50 oui contre 44 non.

Pas de consensus

C'est donc la Jeunesse socialiste qui reprend le combat avec son référendum «Non aux coupes dans la formation à la HES-SO Genève». «Cette coupe dans la subvention, couplée à la hausse des taxes, revient à dire que c'est aux étudiants de financer leurs études, souligne Adrien Rastello, secrétaire de la JSG. Ce n'est pas acceptable.»

Lui-même ancien étudiant de la HES-SO, à l'école d'infirmier, Adrien Rastello se souvient pourtant bien de sa remise de diplôme et du discours de la conseillère d'État chargée du DIP. «Anne Hiltbold nous a dit que nous sortions d'une filière importante, qu'il fallait revaloriser. Moins d'un an après, elle propose des coupes pour toutes

les hautes écoles. C'est à se demander quelle politique elle veut mettre en place.»

La volonté de l'Exécutif interpelle d'autant plus qu'elle ne semble pas avoir été prise d'un commun accord avec la HES-SO Genève. C'est ce qui ressort du rapport de commission, dans lequel Claire Baribaud, directrice générale par intérim, indique que les motivations du DIP sont «difficilement compréhensibles» pour l'institution.

Auditionnée par les députés, elle a également rappelé que tous les directeurs d'école s'étaient positionnés contre la hausse des taxes pour les étudiants. Avec cet argent dont elle ne voulait initialement pas, la HES-SO entendait proposer des aides financières pour ses élèves, proposer des cours de soutien ainsi que développer le centre de santé et le pôle social pour le soutien aux étudiants.

Mais le référendum contre le projet de loi pourrait-il mettre en péril l'ensemble du contrat de prestation? Tant Adrien Rastello que Grégoire Carasso assurent qu'une victoire dans les urnes ne mènerait pas à un abandon de la subvention. «Le Conseil d'État n'aurait pas d'autre choix que de revenir avec un projet de loi sans cette réduction de 2 millions de francs», explique le jeune socialiste.